Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2008) **Heft:** 1800

Artikel: Paradis fiscaux : la Suisse se défend mal : une concurrence fiscale

loyale doit mettre en cause Monaco et Andorre (couverts par la France)

ou les lles anglo-normandes, aussi

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012610

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bâle, grâce à la chimie, ainsi que les régions horlogères et la Suisse centrale, lieu de gros investissements, resteront dans le positif.

Récession donc il y aura; pour autant, peut-on parler de décroissance? Sans doute, mais pas au sens donné à ce terme par les écologistes qui associent croissance économique et dégradation de l'environnement. Une fois le chômage revenu, la planète attendra. Comme si la lutte contre la faim, la pollution des eaux ou le réchauffement

climatique, comme si le combat pour l'éducation, la sauvegarde de la biodiversité ou l'efficacité énergétique, n'étaient pas matière à investissements aussi massifs que durables.

Voilà de quoi alimenter le débat qui s'ouvre une fois de plus à propos d'éventuelles mesures de relance.
Resurgissent déjà les récurrentes questions de principe sur le sens et l'utilité de tels programmes, qui sont l'exact pendant des discussions encore plus idéologiques sur les plans de désendettement

des collectivités. Les élus politiques seraient bien inspirés de ne pas attendre une aggravation de la crise pour sortir des schémas habituels, pour qu'on ose prendre en compte, à gauche l'efficacité réelle de l'effort de relance demandé et à droite les efforts d'investissement collectif à consentir. L'urgence n'étant pas bonne conseillère, il faut dès maintenant préparer une digne réaction à la crise économique et sociale qui s'annonce, sans doute plus brutale et peut-être moins longue qu'attendue.

Paradis fiscaux: la Suisse se défend mal

Une concurrence fiscale loyale doit mettre en cause Monaco et Andorre (couverts par la France) ou les lles anglo-normandes, aussi

Jean-Daniel Delley (31 octobre 2008)

Lors de la récente réunion informelle de Paris consacrée à la lutte contre les paradis fiscaux, la Suisse et le Luxembourg ont été montrés du doigt. En tête des accusateurs, les ministres allemand des finances et français du budget. Si l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) considère bien la Suisse comme un «pays à secret bancaire excessif», elle reconnaît néanmoins sa volonté de coopérer. Tel n'est pas le cas du Liechtenstein, d'Andorre et de Monaco qui eux figurent sur la liste des paradis fiscaux non coopératifs, mais qui n'ont pas été stigmatisés à Paris.

Le correspondant parisien de la Basler Zeitung (29.10.2008) rappelle opportunément pourquoi les autorités françaises font preuve d'une colère très sélective dans la dénonciation de ce que le premier ministre François Fillion a appelé les *«trous* noirs» du système financier mondial. Le président de la République codirige avec l'évêque catalan d'Urgell la principauté d'Andorre, un mini-Etat qui ne taxe ni le revenu, ni la fortune et encore moins la consommation. Quant aux banques monégasques, elles sont placées sous le contrôle des autorités françaises de régulation des marchés financiers. Si les résidents français de la Principauté sont contraints de payer leurs impôts au fisc hexagonal, les autres sont exonérés de toute taxe. Une décision de Paris suffirait à remettre ces paradis fiscaux non coopératifs dans le droit chemin. La Grande-Bretagne

n'est pas en reste qui tolère le laxisme fiscal des îles anglonormandes et de plusieurs paradis *offshore* des Caraïbes.
L'Union européenne elle-même a de quoi balayer dans sa maison: le Luxembourg, la Belgique et l'Autriche persistent à vouloir conserver leur secret bancaire.

Bref les pays riches ne convainquent pas dans le rôle de père la vertu. Pas plus d'ailleurs que la Suisse quand elle rejette avec indignation les accusations de recel portées par les pays qui voient fuir leurs riches contribuables et se drape dans sa souveraineté. Or dans les faits, cette souveraineté est en train de s'effilocher, au gré des pressions de nos partenaires les plus puissants, Etats-Unis en tête (DP 1763).

Alors plutôt que de bomber le torse pour la galerie et de céder en catimini, la Suisse serait bien inspirée d'abandonner sa défense en forme de ligne Maginot au profit d'une stratégie plus offensive. En tant que place financière importante – elle abrite le tiers de la fortune mondiale offshore –, elle serait légitimée à prendre l'initiative d'une

grande négociation. Objet de cette négociation: l'établissement, dans le cadre de l'OCDE, de standards garantissant une concurrence fiscale loyale. Ce serait pour elle l'occasion d'abandonner ses pratiques contestées — l'évasion fiscale protégée par le secret bancaire notamment — en échange d'un effort de même ampleur des Etats qui,

tout en dénonçant la complaisance helvétique, tolèrent des paradis fiscaux proches ou exotiques. Cette épreuve de vérité permettrait de tirer au clair les véritables intentions de ses adversaires: désirent-ils mettre fin à une concurrence qui érode la substance fiscale des Etats ou tout simplement affaiblir la place financière suisse?

La belle Suisse vue par un gentil Garçon

Le modèle suisse est en réalité destiné à la consommation intérieure française

Albert Tille (28 octobre 2008)

Une pile de livres rouges est en évidence dans chaque librairie de Suisse romande. Impossible de ne pas se précipiter sur cet ouvrage dont le titre est prometteur: Le modèle suisse – Pourquoi ils s'en sortent beaucoup mieux que les autres. Son auteur, François Garçon, est maître de conférence à la Sorbonne.

Notre ego n'est pas déçu. «Vivre et travailler en Suisse fait rêver» conclut l'ouvrage qui passe en revue les divers aspects de ce pays modèle. La démocratie directe est exemplaire. Le fédéralisme est respectueux des identités régionales. Le Parlement de milice est bon marché et efficace. Le système de formation est hors normes. La paix sociale génère la prospérité et fait du chômage une fiction. L'intégration des étrangers est un modèle. La haute technologie et l'ouverture au monde font de la Suisse un dragon économique. La presse est dynamique et prospère. L'Etat *light* est la conséquence de la concurrence

fiscale intercantonale.

Difficile de mettre l'auteur en défaut sur les faits collectés avec précision. François Garçon, qui s'est fait une réputation en prenant le contre-pied des idées reçues, veut casser l'image réductrice et condescendante que les Français se font de la Suisse. Il est en quelque sorte l'anti Ziegler.

On peut le suivre dans plusieurs de ses conclusions. En citant Jean-Daniel Delley de Domaine Public, il salue le système de concordance qui exige de chaque acteur politique qu'il modère ses exigences et admette une partie de celle de ses adversaires. On peut lire avec intérêt sa description détaillée de la recherche pragmatique de l'intégration des étrangers, une troisième voie entre la logique communautaire des pays anglo-saxons et le modèle républicain français.

Il est en revanche plus difficile d'accepter les jugements

rapides et toujours apologétiques qui concluent les analyses de François Garçon. Piquons quelques exemples tirés des 250 pages écrites à la gloire de la Suisse. La collaboration avec les nazis n'a pas dépassé 1% des fournitures de guerre du Reich. Elle a été autrement moins importante que celle de la France de Vichy. L'excellence du système de formation est due à son extrême décentralisation. Le refus helvétique de s'amarrer à l'aventure européenne est justifié par les nombreuses faiblesses de l'Union. Mais surtout l'adhésion signifierait l'abandon de la neutralité suisse, une neutralité qui n'a rien à voir avec celle de l'Autriche, de la Suède, de la Finlande et de l'Irlande. La légèreté de la fiscalité n'est qu'une cause résiduelle de l'attrait de la Suisse pour des firmes étrangères. Berne a donc raison de refuser de négocier avec Bruxelles.

Le livre de ce Garçon très gentil pour notre pays doit être pris pour ce qu'il est. L'apologie du